

Ecole primaire

Louis Didier Jouselin

9 classes

Vienne en Val

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Convocation adressée le 26 juin 2020, par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 26 juin 2020 à 18H, à l'école Louis Didier Jouselin

Secrétaire de séance : Mme Bruneau.

Compte-tenu du protocole sanitaire, Ce conseil d'école est limité à 10 personnes.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Caumon	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Gaillot Mme Acacio Mme Ballon .	Enseignants
Mme Coton	IEN
ELUS	
Mme Balatin	Adjointe aux affaires scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mrs Thibaudat, Mmes Misbert, Lafarcinade, Machado,	Parents élus
Les DDEN	
Mr Rousseau	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
-----	---------

--	--

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme Coton Mr Semonsut	IEN maire

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme Bruneau

1. L'Ordre du Jour

- Approbation du second conseil d'école.
- Prévisions des effectifs de rentrée et des niveaux de classe
- Bilans sécurité (PPMS, registre de santé et de sécurité)
- Bilan du RASED
- Bilan de la continuité pédagogique répondant aux questions des parents
- Bilan de la coopérative scolaire
- Travaux et demandes

2. Approbation du premier procès-verbal du premier conseil d'école.

Le procès-verbal du second conseil d'école est lu et approuvé.

3 Effectifs annuels et prévisionnels

A ce jour, les effectifs pour la rentrée de septembre sont les suivants :

Cycle 1	20 PS	24 MS	18GS	soit 62 élèves
Cycle 2	39CP	18 CE1	22 CE2	soit 79 élèves
Cycle 3	36 CM1	19 CM2		soit 55 élèves

L'effectif total serait donc de 196 élèves. Aucune fermeture de classe n'est prononcée.

La répartition à laquelle nous réfléchissons est la suivante :

3 classes de PS/MS/GS

Une classe de CP

Une classe de CP/CE1

Une classe de CE1 / CE2

Une classe de CE2/CM1

Deux classes de CM1/CM2.

Cette répartition qui nous semble être la meilleure pédagogiquement est envisagée dans le cas où les trois enseignantes disposeraient d'1 atsem chacune au moins le matin pour répondre aux besoins d'accueil et d'aide aux toilettes. Dans le cas contraire, la répartition des PS sera modifiée

Les listes de classe des élèves seront affichées dès que possible. Elles ne seront pas modifiables.

3. Sécurité

L'alarme incendie s'est déclenchée le jeudi 25 juin à 10h32. L'école a été évacuée en 2 minutes. Un enfant avait déclenché l'alarme.

Il est rappelé que le registre de santé et de sécurité au travail est disponible dans le bureau. Il est à la disposition de toutes les personnes fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de l'école. (Personnel ou parents d'élèves) qui peuvent y noter leurs observations où les problèmes concernant :

- les évènements dangereux.
- les risques d'évènements dangereux.
- l'amélioration des conditions de travail.

4. Bilan du RASED

Durant le confinement, le RASED a proposé son aide aux parents et aux enseignants : en particulier sur la gestion des émotions (fichiers son et texte) et les supports d'apprentissages possibles avec si besoin une possibilité de contact. Les suivis des élèves entamés mais suspendus durant cette période ont été finalisés au mois de juin.

5. Continuité pédagogique (répondant aux questions des parents)

Le 13 mars au soir, l'école fermait ses portes. En dehors des enfants du personnel indispensable à la gestion de crise qui ont été accueillis dès le lundi 16 mars et tout le temps du confinement, les premiers élèves ne devaient revenir que deux mois plus tard. Cette période de confinement complètement inédite pour les familles et les enseignants a été l'occasion de repenser les situations pédagogiques, les supports d'enseignement et les liens parents/enfant/enseignant. De nombreux ajustements se sont faits au fur et à mesure que chacun trouvait ses marques et surtout en fonction de l'actualité sanitaire et selon le protocole de l'éducation nationale. La marge de manœuvre et de préparation en termes de temps a été suspendue aux allocutions de monsieur le Président de la République.

Dès le début, l'équipe enseignante a œuvré à proposer un cadre de travail régulier avec un emploi du temps quotidien. Les apprentissages étaient recentrés sur les fondamentaux (maths et français). Que ce soit en visioconférence, par téléphone, par courriel, les enfants et leur famille avaient la possibilité de contacter leur enseignant si besoin. Si les parents se sont rapidement emparés de ces moyens, on note une moindre fréquence au fur et à mesure. Toutefois, les enseignants sont toujours restés en contact avec tous leurs élèves.

Une permanence des devoirs en format papier pour les élèves ne disposant pas d'imprimante a été mise en place dès la première semaine. Deux familles étaient en fracture numérique et ne disposaient ni d'ordinateur ni de connexion. Pour celles-là, un système de portage a été développé afin de recevoir dans le même temps les informations et les contacts téléphoniques ont été plus fréquents.

A compter du 7 mai, les équipes municipales et enseignantes ont travaillé à préparer la rentrée du 12 mai dans le strict respect du protocole sanitaire édicté par l'éducation nationale et avec les moyens humains à disposition (5 enseignants en distanciels, 4 en présentiel, 3 atsem et animateurs) et les moyens matériels (locaux désinfectés et adaptés au protocole : soit 4m2 par élève)

Après les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise qui ont continué de bénéficier du dispositif d'accueil plan blanc sur les quatre jours de la semaine, nous avons choisi de prioriser les classes charnières soit les CM2 et les CP ainsi qu'un groupe de CM1 sur la base du volontariat. Sur cette période l'école a accueilli 46 élèves au total.

Le 2 juin, une seconde rentrée avait lieu, élargissant les niveaux de classe pris en charge. Tous les enfants de la GS jusqu'au CM2 sont revenus à l'école : les CP sur 3 jours, les CM2 sur deux jours, les autres niveaux sur 1 jour.

Les petites et moyennes sections n'ont pu être intégrés au dispositif d'accueil au regard du protocole sanitaire drastique. C'est un regret car nous avons bien conscience que ces petits n'auront pas eu d'école pendant près de 6 mois alors que la socialisation est un des premiers enjeux de la maternelle.

Le 6 juin, une nouvelle possibilité était offerte pour l'ouverture de deux groupes supplémentaires. Le critère retenu a été de soulager les parents qui travaillaient tous les deux à l'extérieur et qui ne faisaient pas partie du plan blanc et les enfants en grande difficulté.

Le 22 juin, le protocole sanitaire était allégé. Nous ouvrons l'école à tous les niveaux de classe.

La directrice remercie vivement Mme Durand (maire précédente) et Mme Arrivault (adjointe aux affaires scolaires précédente), Mr Semonsut (maire actuel) et Mme Balatin(adjointe actuelle) pour avoir œuvré ensemble , dans un même esprit de coopération , afin que ces conditions de rentrées successives soient les meilleures possibles pour les enfants. Elle remercie également les familles pour leur soutien , les échanges riches et leur implication auprès des enfants.

De leur côté, les parents d'élèves présents remercient les enseignants pour la qualité de leur travail(la variété des supports et des thèmes). Ils ont apprécié que des enseignants fassent des visios (même ponctuelle) ou prennent des nouvelles des familles en dehors du travail scolaire proprement dit.

Le livret scolaire a été rempli selon les modalités suivantes : toutes les compétences travaillées durant cette période ont été libellées mais non évaluées dans leur ensemble. L'équipe aura à cœur à la rentrée de reprendre là où en sont les élèves.

Le samedi 27 juin, le conseil municipal a remis aux cm2 de l'école une calculette pour l'entrée en 6eme et a offert aux familles un moment de convivialité. Nous remercions les élus pour cette attention très appréciée.

6. Bilan de la coopérative scolaire

. A ce jour, La coopérative scolaire présente un solde **provisoire** de 11 449, 12 euros .

Suite à l'annulation des deux classes de découverte, un avoir remboursable à terme de 18 mois a été proposé par la ligue de l'enseignement qui organisait le séjour. C'est donc la coopérative scolaire qui est en train de rembourser les sommes avancées par les familles. Un dossier d'assurance a été monté pour l'OCCE. Le solde de la coopérative sera donc largement amputé en fin d'année, une fois toutes les familles remboursées.

Toutefois, la coopérative devrait pouvoir redémarrer avec un avoir suffisant en début d'année. Un bilan exact vous sera donné au 1^{er} trimestre.

7. Travaux et demandes

Travaux

D'un commun accord, nous renouvelons notre organisation par période qui permet aux services de la commune de bien anticiper et de gérer ces travaux. Nous remercions également les services municipaux pour leur réactivité.

Le 27 juin 2020

à Vienne en Val

La directrice de l'école, présidente de séance

Le secrétaire de séance,

Mme Caumon Magali

Catherine Bruneau

